

Coûts pédagogiques : 35€ / Heure de formation / stagiaire

Pour les salariés, les coûts pédagogiques sont financés sur les dispositifs du **FNE prioritairement** et/ou des fonds de la formation professionnelle de la branche du Sport.

**Les modalités de demande de prise en charge sont à effectuer obligatoirement par le club employeur auprès de l'AFDAS et 10 jours avant le démarrage de l'action.** (Voir le détail ci-dessous).

Les repas du midi sont réservés et pris en charge par le Centre de Formation de la Ligue de Normandie de Tennis.

### Modalités de demande prise en charge par l'employeur

À la suite de l'inscription en ligne du stagiaire à une formation, le centre de formation des métiers du tennis de la Ligue de Normandie envoie les documents suivants au club employeur nécessaires pour la demande de financement auprès de l'AFDAS :

- 1) Le devis,
- 2) Le calendrier,
- 3) Le programme pédagogique,
- 4) La convention de formation,
- 5) Le formulaire « demande de subvention simplifiée FNE-Formation » prérempli.

**Le dépôt des demandes s'effectue sur le portail de l'AFDAS** (lien) :

- Choisir : Développement des compétences
  - ↳ Catégorie FNE
    - ↳ Grands événements sportifs.
      1. Saisir les données demandées avec les informations de la formation, selon les éléments du programme complet joint.
      2. Compléter la partie «1.informations sur l'entreprise »,
      3. Ajouter la référence de la demande (DC-xxxxxxxxxx),
      4. Dater et signer le document
      5. Charger le formulaire que vous venez de signer.
      6. Déposer l'ensemble des 5 documents joints sur le site.

*Penser à demander la subrogation en notant de régler les coûts pédagogiques (35€/heure de formation) au prestataire (Ligue de Normandie de Tennis).*

- Un fois cette demande saisie et envoyée, **noter la référence « DC-xxxxxxxxxx »**, et la communiquer à [jessica.rebut@fft.fr](mailto:jessica.rebut@fft.fr), elle sera utile pour la suite.

Pour toutes vos questions, votre conseiller AFDAS et Jessica REBUT (02.31.14.48.90, [jessica.rebut@fft.fr](mailto:jessica.rebut@fft.fr)) restent à votre écoute.

Bien cordialement

Le Centre de Formation aux Métiers du Tennis